

efforts de vomissements; dyspnée plus considérable. Même traitement. —P.M., pouls 128; temp. 101°. Les bras sont à peu près complètement paralysés à leur tour. Respiration accélérée; prostration; douleurs fortes dans les membres; difficulté dans l'articulation des mots; nausées, efforts de vomissements.

La malade meurt le 8, à 1.50 A.M. avec des symptômes d'apnée.

*Autopsie*, dix heures après la mort. En sectionnant la peau sur la ligne médiane du dos, au niveau des omoplates, on voit s'échapper une grande quantité de pus infiltré dans les muscles de cette région. Cet abcès diffus a-t-il été la conséquence des applications irritantes faites à cet endroit avant l'entrée de la malade à l'hôpital?

La moëlle épinière est mise à nu depuis la 9<sup>e</sup> vertèbre dorsale jusqu'à la 3<sup>e</sup> vertèbre lombaire. La région lombaire est intacte, les méninges seules sont congestionnées. Au niveau de la jonction entre la 12<sup>e</sup> dorsale et la 1<sup>re</sup> lombaire, il existe du ramollissement de la substance médullaire. Ce ramollissement se prononce de plus en plus à mesure que l'on examine les régions plus élevées de la moëlle; au niveau de la 9<sup>e</sup> dorsale, la moëlle n'est plus qu'une véritable bouillie, sans aucune consistance et d'une blancheur mate. A cet endroit les méninges sont fortement congestionnées. De petits foyers purulents sont découverts entre la dure-mère et la paroi vertébrale, au niveau des trous de conjugaison. Malheureusement, les circonstances ne permettent pas de pousser plus loin l'examen nécroscopique.

**Traitement de l'hydrocèle, de la grenouillette et des kystes sous-cutanés par les injections d'acide phénique.**—Le Dr SANDIDGE rapporte plusieurs cas remarquables d'hydrocèles, qui, traitées d'abord par l'injection iodée et ayant récidivé, ont disparu complètement à la suite d'une seule injection d'acide phénique. Une seule fois, il y eut quelques accidents inflammatoires de peu de durée.

Une grenouillette énorme fut d'abord traitée par l'injection iodée et restait après quatre mois, encore plus considérable; c'est alors qu'on eut recours à l'injection phéniquée, et longtemps après le liquide ne s'était pas reproduit. Deux autres cas furent suivi d'un pareil succès après l'emploi de cette méthode thérapeutique.—*American Practitioner*. —Médecin praticien.

**Traitement du varicocèle, par M. KRANZFELD.** M. Kranzfeld, médecin à Odessa, indique comme un mode de traitement très simple et d'une exécution facile, dans les cas de varicocèle, des injections d'alcool à 85 ou 90 degrés, pratiquées dans le tissu cellulaire interposé aux veines variqueuses. On injecte chaque fois le contenu d'une seringue de Pravaz et on recommence tous les trois ou quatre jours, jusqu'à ce que les vaisseaux variqueux se soient effacés.

Ce traitement serait applicable également aux varices des membres inférieurs.—*Revue hebdomadaire de thérapeutique thermique*.—Médecin praticien.